Advancing Age : *Promoting Older Manitobans*

AN OVERVIEW

In spring 2003, the Manitoba Government implemented a new seniors strategy "*Advancing Age: Promoting Older Manitobans*." The need for a coordinated and comprehensive framework of legislation, public policy and programs was identified by the Seniors and Healthy Aging Secretariat to ensure that Manitoba is well-positioned to respond to the current, emerging and future needs of Manitoba's aging population.

The Seniors and Healthy Aging Secretariat is committed to leading government in creating an environment that promotes health, independence, and well-being for all Manitoba seniors, recognizing that the needs and interests of seniors are diverse. *Advancing Age* is a collaborative effort addressing issues of aging to stimulate initiatives across government and within the seniors community.

A series of short-term action strategies and longer term planning and policy initiatives have been undertaken. In addition, a government-wide inventory of programs and services for seniors is currently underway. The strategy addresses issues within three theme areas: Health Care, Community Living and Security. Specific issues are identified in Appendix I.

Policy Forums will be established for longer term planning and to identify priority areas for collaborative action. Input and active participation will be sought from:

- Provincial departments and other levels of government;
- seniors' organizations and selected seniors known for specific expertise;
- the academic/research community; and
- the Manitoba Council on Aging.

Expected key outcomes of *Advancing Age: Promoting Older Manitobans* include:

- A coordinated and comprehensive framework of legislation, public policy and programs.
- A collaborative environment to address issues, explore options and stimulate initiatives among governments and within the seniors community.
- A focus within government that demonstrates to seniors and their families, that issues of aging are being addressed by the provincial government.

In this process, the Seniors and Healthy Aging Secretariat has adopted the five key principles outlined in the National Framework on Aging - *dignity, independence, participation, fairness and security* - to address policy and program development for seniors. *Advancing Age* will also take into account the interests of rural and northern seniors, older women, aboriginal people, seniors with disabilities and the Francophone community.

Background

Currently, 158,400 Manitobans are 65 years of age and older. Manitoba has one of the highest per capita populations of seniors (14%) in all of Canada. In 2001, 22% of Manitobans were aged 55 and older and this is expected to increase to 33% by 2021.

An extensive consultation process undertaken by the Seniors and Healthy Aging Secretariat, with the University of Manitoba's Centre on Aging and federal-provincial/territorial governments, led to the identification of issues of provincial and national importance. These issues were categorized into the three theme areas.

Appendix I

HEALTH CARE

- Community-based services/health programs
- Aging in place
- Disease prevention
- End-of-life care
- Better coordination of services
- Addictions (alcohol/gambling)
- Chronic disease (Alzheimers, diabetes, osteoporosis, incontinence)
- Health Care Directives
- Support services to seniors program
- Geriatric training for nurses and physicians
- Other

COMMUNITY LIVING

Housing
- Affordable & adequate housing
- adequacy of financial assistance for housing & repair programs
- housing options
- housing in rural and remote areas
- availability of home care
- other

Wellness/Healthy Aging
- enhance quality of life
- healthy lifestyles
- active living
- prevention & promotion
- other

Caregiving
- demands on seniors, families, friends & neighbours
- unpaid work
- resources for caregivers
- other

Technology/Life Long Learning
- continuing education
- training/retraining
- literacy
- access to technology
- other

Transportation
- affordable & accessible transportation
- rural & urban needs
- pedestrians (safe sidewalks, timing of lights)
- other

SECURITY

Economic Status
- pensions – 55 Plus and other benefit programs, funds
- sustainability of programs
- economic security for older women
- other

Elder Abuse
- physical; emotional; financial; neglect
- prevalence escalating
- legislation
- other

Age Discrimination
- services, housing, employment, training
- ageism/marginalization of seniors
- other

Safety & Security
- consumer issues (frauds & scams)
- safety in homes
- injury prevention
- other

Guiding Principles: Dignity, Independence, Participation, Fairness and Security
Population Considerations: Rural & Northern; Aboriginal, Francophone; Older Women; Disability.

Advancing Age : *Promoting Older Manitobans*

POLICY FORUM FRAMEWORK

The Manitoba Government has implemented a new seniors strategy "*Advancing Age: Promoting Older Manitobans*" to address current, emerging and future needs of Manitoba seniors. A series of short term action strategies and longer term planning and policy initiatives will be undertaken.

Advancing Age will address issues within three theme areas: Health Care; Community Living; and Security. Specific issues include: health care, housing, economic status, transportation, elder abuse, age discrimination, technology & life long learning, seniors wellness/healthy aging, safety & security, and caregiving.

Policy Forums will be convened to support long term planning and policy development. Each forum will seek input and active participation, as appropriate, from:

- provincial departments and other levels of government;
- seniors' organizations and selected seniors known for specific expertise;
- the academic/research community; and
- the Manitoba Council on Aging.

Forums will identify specific issues, assess trends and influencing factors, and may review actions in other jurisdictions. They will identify priority areas for collaborative action, based on the shared interests and available resources of key stakeholders. Discussion papers may be developed to outline policy and program options for further consideration.

Leadership

Each Policy Forum will adopt a model of shared leadership between the Seniors and Healthy Aging Secretariat and the provincial department with primary responsibility for the issue being addressed. Where appropriate, a senior person from the department will be co-opted, to provide expertise, leadership and to serve as Co-Chair to the Forum. Similarly, a Seniors and Healthy Aging Secretariat staff person will serve as Co-Chair with the Secretariat providing a supportive and administrative function to each Forum.

The terms associated with co-opting a staff person will be negotiated between the Secretariat and the lead department. Flexible work arrangements involving approximately 8-15 hours/week, for a specified time period, are anticipated.

All participants in the Policy Forums will be expected to contribute their time and expertise and to bring additional resources from their respective departments or agencies as appropriate.

The collaborative action and participation of Policy Forum members will:

- bring a multi-sectoral perspective in addressing issues important to older Manitobans;
- enhance and focus resources in support of a shared vision;
- facilitate a broader, more comprehensive understanding of seniors issues;
- encourage increased collaboration in the delivery of programs and services; and
- demonstrate that long term planning and policy development will be most effective when it is designed and delivered in a collaborative way.

FREQUENTLY ASKED QUESTIONS

1. Why do we need a specific strategy to deal with seniors issues?

   - Currently, Manitoba's 65 plus population accounts for 14% of our total population. By 2021, we expect that 19% of our population will be 65 plus and that one-third of Manitobans will be 55 plus.

   - Manitoba, like all governments in Canada, needs to be prepared to deal with the challenges and opportunities of planning for an aging population. The magnitude of growth in the seniors population has significant implications for government programs and policies that directly impact seniors and as a result, Manitoba needs to be well positioned to address this growing population.

   - The purpose of *Advancing Age* is to address the current, emerging and future needs and concerns of seniors and their families in Manitoba. There is a need for a coordinated and comprehensive framework of legislation, public policy and programs to ensure that Manitoba is well positioned to respond to Manitoba's aging population.

2. How did the Seniors and Healthy Aging Secretariat (SHAS) determine that a province wide strategy was required?

   - During the past two years the SHAS has undertaken a number of planning initiatives to lead government in creating an environment that promotes the health, independence, and well-being of all Manitoba seniors.

   - The SHAS initiated a consultation process through the University of Manitoba's Center on Aging to seek direction and input from key stakeholders. The study identified the need for province-wide strategies to address a number of key issues.

   - The Committee of Officials for Seniors along with Ministers at the Federal/Provincial-Territorial level have focussed on the challenges of planning for an aging population. This work has been beneficial in assisting the SHAS begin the development of a province-wide strategy.

3. What are current and future costs associated with the Strategy?

   - To this point in time, the strategy has been developed using existing funds. As the strategy moves forward and if additional resources are required, the need will be addressed through the annual budget process.

   - The Strategy will use Policy Forums as a means of bringing key stakeholders to the table to address a wide range of issues affecting seniors in Manitoba. It is desirable to work in a more coordinated, collaborative way across government in dealing with seniors' issues by addressing legislation, public policy and seniors' programs comprehensively.

   - While no direct cost in convening these forums is expected, service agreements with four major seniors organizations will be established, equaling $20.0 each. This funding, which will allow for the full participation of these organizations in the first year of the strategy, will ensure the perspectives of seniors will be a key component of the Forums and any short term initiatives that may be developed.

   - As part of the process, an inventory of seniors' programs will be undertaken. The policy forums will then be better positioned to identify priority areas for collaborative action. This information will be helpful to the Policy Forum process and in providing information to departments across government.

4. What is the purpose of the service agreement and the funding for four seniors organizations as it relates to the strategy *Advancing Age*?

   - Involving seniors and their organizations is important to the Policy Forums. Four organizations, including Age & Opportunity, Manitoba Society of Seniors, Creative Retirement, and La Fédération des Aînés Franco-Manitobains will each receive $20.0.

   - This funding will allow them to help launch the strategy in the first year to ensure seniors and their organizations are involved and that the perspectives of older Manitobans and the organizations that serve them are a key component of the process.

   - Service Agreements will allow these organizations to plan for their involvement in this process as well as allow the SHAS to identify specific outcomes that each organization might contribute.

5. What kinds of initiatives, programs and policy changes might the Strategy involve?

   - The Strategy consists of a series of short-term initiatives that will be undertaken over the next few years as specific issues are identified. The short-term initiatives that have already been announced focus on two of several issues we plan to address; elder abuse and ageism. (see Short Term Initiatives attachment) For example,

     1. Two new brochures for both seniors and professionals dealing with elder abuse have been designed.
     2. In partnership with the RCMP, Addictions Foundation of Manitoba and Girl Guides, a new Girl Guides badge dealing with elder abuse, frauds and scams, and addictions has been developed.
     3. A video to promote intergenerational understanding called "Seniors are Cool!", targeting middle year students, has been released with a new resource guide for use outside the school system as well as in physical/health education, language arts and social studies curriculums.

   - Policy Forums will be established as a longer term planning component to identify priority areas for future action. The goal of the strategy is to develop a coordinated and comprehensive framework of legislation, public policy and programs within government to ensure that Manitoba is well-positioned to respond to the needs of Manitoba's aging population.

6. What are the Policy Forums and how will they be staffed?

   - Policy Forums will be held on a variety of issues affecting seniors and will include representation from all levels of government, seniors' organizations, selected seniors, the academic/research community and the Manitoba Council on Aging.

   - The purpose of involving government departments and seniors organizations in this way is to ensure *Advancing Age* will be designed and delivered in a collaborative way, bringing a multi-sectoral perspective to addressing a broad range of seniors issues.

   - Co-opting staff from various lead departments for limited periods of time will allow the Policy Forums to benefit from the expertise and leadership of individuals closely tied to these issues. These individuals would serve as Co-Chairpersons to the Forum, with the SHAS, and would work with the leadership and secretariat support of the SHAS.

- This process will provide a direct link and help establish long-term relationships between the SHAS and each of the partnering departments/agencies that will extend beyond the life of the Policy Forums. This will facilitate increased collaboration and ongoing communication in addressing seniors issues in Manitoba over the next several years.

7. Has the province undertaken similar initiatives with respect to seniors recently?

   - This is the only provincial strategy in recent history targeted to addressing the needs and interests of older Manitobans.

8. Over what period of time will the strategy be implemented?

   - It is important to build relationships and work collaboratively with others to ensure that the programs and policies that affect seniors meet their needs both in the short term and long term.

   - The SHAS will continue to work across departments and with the community to respond to the current, emerging and future needs of Manitoba's aging population.

9. Contact information

   - Call 945-6565 or 1-800-665-6565
   - Website www.gov.mb.ca/sd

SHORT TERM INITIATIVES (November 2004)

- Two new brochures, a fact sheet and a poster were developed to increase seniors' awareness of the seniors abuse line and to provide general information on the prevention of elder abuse. The brochure for professionals is designed to increase awareness of elder abuse, the Elder Abuse Consultant, and the Manitoba Elder Abuse Strategy.
- A new Girl Guide badge has been developed dealing with elder abuse, frauds and scams, and addictions. In partnership with the RCMP, Addictions Foundation of Manitoba and Girl Guides.
- A video to promote intergenerational understanding called "Seniors are Cool!" targets middle year students to dispel misconceptions of aging and older people. This upbeat video discusses age, culture, gender, life long learning and active living concepts. A new resource guide was released to show how the video can be used both outside the school system as well as in physical/health education, language arts and social studies curriculums.
- A program called "Safety Aid" was established in partnership with MB Justice and the City of Winnipeg Police to help make the homes of older, low income Manitobans safer places. Phase one provided free basic security devices and safety audits in the homes of low-income seniors living in Winnipeg Police districts 1 and 3. Priority is given, however, to low-income seniors who have been victims of break-ins or home invasions across Winnipeg.
- To secure the involvement of Manitoba's 4 largest seniors organizations in the development of the Advancing Age Strategy, $80.0 was granted to Age and Opportunity, Manitoba Society for Seniors, Creative Retirement Manitoba and La Federation des Aines Franco-Manitobains in 2003.
- Phase two of SafetyAid, announced on November 26, 2004, expands the program to include visits to Portage la Prairie and Brandon. Phase 2 added a fall prevention component to provide seniors with a more comprehensive home safety support, including a checklist administered by the experienced tradesman, a tips sheet, safety aids, and a resource package.
- One time funding was granted in 2004 in the amount of $80.0 to the original four organizations, plus the Manitoba Association of MultiPurpose Senior Centres. These five seniors organizations are key stakeholders in the Advancing Age Strategy and in helping Manitoba address the current, future and emerging needs of Manitoba seniors.

VUE D'ENSEMBLE

Au printemps 2003, le gouvernement du Manitoba a mis en œuvre une nouvelle stratégie en faveur des personnes âgées intitulée « En avant, les années : Promotion des aînés du Manitoba ». Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé a ressenti le besoin d'offrir un cadre législatif, une politique gouvernementale et les programmes coordonnés et complets, de façon à ce que le Manitoba soit en mesure de répondre aux besoins actuels, naissants et futurs de sa population vieillissante.

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé tient à donner une direction au gouvernement afin de créer un milieu qui favorise la santé, l'autonomie et le bien-être de tous les aînés du Manitoba, tout en reconnaissant la diversité de leurs besoins et intérêts. *En avant, les années* est le fruit d'un effort coopératif visant à s'attaquer aux problèmes liés au vieillissement et à encourager la prise d'initiatives à tous les niveaux du gouvernement, ainsi qu'au sein de la communauté des personnes âgées.

Une série de mesures stratégiques à court terme ainsi que des projets de planification et de politique à plus long terme ont déjà été mis en œuvre. De plus, le gouvernement procède actuellement à un inventaire de tous les programmes et services offerts aux personnes âgées à l'échelle de la province. La stratégie se penche sur des questions réparties en trois catégories de thèmes : les soins de santé, la vie en société et la sécurité. Ces questions sont énumérées à l'annexe I.

Des forums sur la politique seront organisés afin d'assurer la planification à long terme et de cerner les secteurs prioritaires nécessitant une action conjointe. L'apport et la participation active des intervenants suivants seront requis :

- ministères provinciaux et autres ordres de gouvernement;
- organismes de personnes âgées et aînés reconnus pour leur expertise dans des domaines précis;
- milieu universitaire et de recherche;
- le Conseil manitobain du vieillissement.

Les résultats escomptés dans le cadre de l'initiative *En avant, les années : Promotion des aînés du Manitoba* sont notamment les suivants :

- offrir un cadre législatif, une politique gouvernementale et les programmes coordonnés et complets;
- créer un milieu de collaboration pour régler les problèmes, explorer les solutions et favoriser la mise en œuvre d'initiatives par les gouvernements et la communauté des aînés;
- converger les efforts au sein du gouvernement pour montrer aux aînés et à leur famille que le gouvernement provincial se concentre sur les questions liées au vieillissement.

Dans le cadre de ce processus, le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé a adopté les cinq principes directeurs établis lors du Cadre national sur le vieillissement (*dignité, autonomie, participation, équité et sécurité*), lesquels seront pris en compte dans l'élaboration des politiques et programmes destinés aux personnes âgées. *En avant, les années* tiendra également compte des intérêts des aînés des régions rurales et du Nord, des femmes âgées, des Autochtones, des aînés handicapés et des membres de la communauté francophone.

Mise en contexte

À l'heure actuelle, 158 400 Manitobains ont 65 ans et plus. Le Manitoba est l'une des provinces canadiennes qui compte la plus grande proportion de personnes âgées, soit 14 %. En 2001, 22 % des Manitobains avaient 55 ans et plus et ce pourcentage devrait augmenter à 33 % en 2021.

Un long processus de consultation mené par le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, en collaboration avec le centre d'études sur le vieillissement de l'Université du Manitoba et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, a fait ressortir des questions d'importance provinciale et nationale. Ces questions ont été réparties en trois catégories de thèmes.

Annexe I

SOINS DE SANTÉ

- Services communautaires, programmes de santé
- Vieillissement chez soi
- Prévention de la maladie
- Soins au terme de la vie
- Meilleure coordination des services
- Dépendances (alcool, jeu)
- Maladies chroniques (Alzheimer, diabète, ostéoporose, incontinence)
- Directives en matière de soins de santé
- Soutien aux programmes destinés aux aînés
- Formation en gériatrie à l'intention des infirmières et des médecins
- Autre

VIE EN SOCIÉTÉ

Logement
- Logement abordable et convenable
- Aide financière suffisante pour le logement et les réparations
- Choix de logement
- Logements en région rurale et éloignée
- Possibilité de soins à domicile
- Autre

Bien-être, vieillir en santé
- Amélioration de la qualité de vie
- Modes de vie sains
- Vie active
- Prévention et promotion
- Autre

Fourniture de soins
- Contraintes exigées des aînés et de leur famille, amis et voisins
- Travail bénévole
- Ressources pour les pourvoyeurs de soins
- Autre

Technologie, apprentissage continu
- Éducation permanente
- Formation, recyclage
- Alphabétisation
- Accès à la technologie
- Autre

Transport
- Transport abordable et accessible
- Besoin des régions rurales et urbaines
- Piétons (trottoirs sûrs, synchronisation des feux)
- Autre

SÉCURITÉ

Situation économique
- Régimes de retraite – 55 et plus et autres programmes de prestations, fonds
- Viabilité des programmes
- Sécurité économique des femmes âgées
- Autre

Violence à l'égard des aînés
- Violence physique et psychologique, chantage financier, négligence
- Hausse du taux de prévalence
- Législation
- Autre

Discrimination fondée sur l'âge
- Services, logement, emploi, formation
- Âgisme, marginalisation des aînés
- Autre

Sécurité et protection
- Consommation (fraude et escroquerie)
- Sécurité à domicile
- Prévention des blessures
- Autre

Principes directeurs : Dignité, autonomie, participation, équité et sécurité
Populations visées : Aînés des régions rurales et du Nord, Autochtones, Francophones, femmes âgées, aînés handicapés

CADRE DE TRAVAIL DU FORUM SUR LA POLITIQUE, EN MATIÈRE DE SERVICES AUX AÎNÉS

Le gouvernement du Manitoba a mis en œuvre une nouvelle stratégie axée sur les besoins des personnes âgées appelée *En avant les années! Promotion des aînés du Manitoba*. Cette stratégie aborde les préoccupations actuelles, en émergence et futures touchant les aînés du Manitoba. À cette fin, un certain nombre de mesures à court terme et d'initiatives de planification et d'établissement d'une politique à long terme seront entreprises.

Les questions abordées par la stratégie *En avant les années!* se regroupent sous trois grands thèmes : la santé, l'intégration communautaire et la sécurité. Les champs d'action particuliers comprennent : les soins de santé, le logement, la situation économique, le transport, les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, la discrimination en fonction de l'âge, l'apprentissage des technologies et l'apprentissage continu, le bien-être des personnes âgées et le vieillissement en santé, la sécurité et la protection, et la prestation des soins.

Des forums sur la politique seront organisés afin d'assurer la planification et l'élaboration de politiques à long terme, en matière de services aux aînés. Chaque forum aura pour objectif de susciter l'apport de données et la participation active :

- des ministères provinciaux et d'autres gouvernements ou administrations;
- des groupes de personnes âgées et de certains aînés reconnus pour leurs compétences dans des domaines précis;
- du monde de l'enseignement et du milieu de la recherche;
- du Conseil manitobain sur le vieillissement.

Les forums sur la politique permettront de cerner les préoccupations des aînés et d'évaluer les nouvelles tendances et les facteurs déterminants, et pourront permettre l'examen de mesures adoptées dans d'autres sphères de compétence. Ils permettront également de déterminer les secteurs prioritaires nécessitant une action conjointe, en se basant sur les intérêts communs des principaux intéressés et sur les ressources à leur disposition. Un document de travail traçant les grandes lignes des options à évaluer en termes de politiques et de programmes pourra être élaboré.

Organisation

Chaque forum sur la politique adoptera un modèle organisationnel de direction conjointe entre le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé et le ministère provincial directement concerné par le sujet examiné dans le cadre du forum. Là où la situation l'indique, un expert du ministère sera désigné en cooptation dans le but de faire profiter le forum de ses connaissances spécialisées et de son autorité, et pour agir à titre de coprésident du forum. De la même façon, un représentant du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé coprésidera le forum. Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé assurera en outre les fonctions administratives pour chaque forum.

Les termes de la cooptation seront établis entre le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé et le ministère responsable. Les modalités de travail prévues sont flexibles, représentant entre 8 et 15 heures par semaine pour une période déterminée.

On s'attend à ce que tous les participants aux forums y consacrent du temps, partagent leurs connaissances, et apportent des ressources supplémentaires provenant de leurs ministères ou organismes, au besoin.

L'action concertée et la participation des membres du forum se traduira par :

- l'adoption d'une optique multisectorielle pour les questions d'importance pour les aînés manitobains;
- l'amélioration et la focalisation des ressources pour soutenir une vision commune;
- la facilitation d'une compréhension plus approfondie et plus large des préoccupations des aînés;
- la promotion d'une collaboration accrue dans l'application des programmes et la prestation des services;
- la démonstration que la planification et l'élaboration de politiques à long terme s'avère l'approche la plus efficace si elle est conçue et mise en œuvre en collaboration.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES

1. Pourquoi est-il nécessaire d'adopter une stratégie particulière pour traiter des questions qui concernent les personnes âgées?

   - À l'heure actuelle, la proportion des Manitobains âgés de 65 ans ou plus représente 14 % de la population totale de la province. D'ici 2021, on s'attend à ce que 19 % de la population du Manitoba soit âgée de 65 ans ou plus, et qu'un tiers des habitants de la province ait 55 ans ou plus.

   - Le gouvernement du Manitoba, comme tous les autres gouvernements du Canada, doit être prêt à relever les défis de la planification en fonction d'une population vieillissante, et à en saisir les possibilités. L'importance de l'augmentation du nombre d'aînés a une incidence notable sur les programmes et les politiques gouvernementaux qui ont un impact direct sur les personnes âgées. C'est la raison pour laquelle le Manitoba doit être en mesure de répondre aux besoins de ce segment en croissance de sa population.

   - Le but de la stratégie *En avant, les années!* est de faire face aux préoccupations et aux besoins actuels, en émergence et futurs des personnes âgées et de leurs familles, au Manitoba. La province a besoin d'un cadre coordonné et complet de textes législatifs, de politiques gouvernementales et de programmes qui lui permettra de bien servir sa population vieillissante.

2. Comment le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé en est-ill venue à la conclusion qu'il fallait une stratégie d'ensemble pour la province?

   - Au cours des deux dernières années, le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé a entrepris bon nombre d'initiatives de planification pour amener le gouvernement à créer un environnement promouvant la santé, l'autonomie et le bien-être de tous les aînés du Manitoba.

   - Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé a lancé un processus de consultation en collaboration avec le centre d'études sur le vieillissement (Centre on Aging) de l'Université du Manitoba dans le but de déterminer l'orientation de sa stratégie et de recueillir les vues des principaux intéressés. Cette étude a permis de déterminer la nécessité d'adopter des stratégies à l'échelle provinciale pour aborder un certain nombre de questions-clés.

- Un comité de représentants officiels des personnes âgées, et des ministres de niveaux fédéral, provincial et territorial, ont concentré leurs efforts sur le défi que représente la planification de mesures adaptées à une population vieillissante. Cet exercice a été bénéfique car il a permis à le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé d'amorcer l'élaboration d'une stratégie pour toute la province.

3. Quels sont les coûts actuels et futurs associés à la stratégie *En avant, les années!*?

   - Jusqu'à présent, elle a été financée au moyen de fonds existants. Au fur et à mesure qu'elle ira de l'avant, et si des ressources supplémentaires s'avèrent nécessaires, ses besoins financiers seront pourvus dans le cadre du budget annuel.

   - La stratégie *En avant, les années!* procédera par l'entremise de forums sur la politique, afin de rassembler les principaux intéressés autour d'une même table pour discuter des sujets nombreux et variés qui touchent les personnes âgées au Manitoba. Il est souhaitable d'obtenir une bonne coordination et une bonne collaboration au sein du gouvernement, lorsque vient le temps de traiter ces systèmes en examinant en profondeur les lois, les politiques gouvernementales et les programmes visant les personnes âgées.

   - Bien qu'aucun coût direct ne soit relié à l'organisation de ces forums, des ententes de prestation de services d'une valeur de 20 000 $ chacune seront conclues avec quatre importants organismes de représentation des personnes âgées. Ce financement, qui permettra à ces organismes de participer pleinement à l'élaboration de la stratégie *En avant, les années!* au cours de la première année, fera en sorte que les vues des aînés soient une composante majeure des forums et de toute initiative à court terme en découlant.

   - Une partie du processus consiste à inventorier les programmes conçus pour les personnes âgées. Les participants aux forums sur la politique seront ainsi mieux outillés pour déterminer les secteurs prioritaires nécessitant une action conjointe. Cette liste de programmes s'avérera utile dans les démarches des forums sur la politique et fournira des renseignements précieux à tous les ministères provinciaux.

4. Quelle est l'utilité des ententes de prestation de services avec quatre importants organismes de représentation des personnes âgées et du financement qui leur est accordé pour la stratégie *En avant, les années!*?

- La participation des personnes âgées et de leurs organismes de représentation aux forums sur la politique est importante. Quatre organismes, dont le Centre « Perspective des aînés », la Manitoba Society of Seniors, Action-Retraite Manitoba et la Fédération des Aînés Franco-Manitobains, recevront chacun 20 000 $.

- Ce financement permettra à ces organismes d'aider au lancement de la stratégie *En avant, les années!* dès la première année. De plus, les personnes âgées et leurs organismes de représentation seront ainsi capables de s'impliquer, et les vues des aînés manitobains et des organismes qui les représentent seront partie prenante du processus.

- Les ententes de prestation de services permettront à ces organismes de planifier leur participation dans le processus, et à le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé de déterminer dans quelle mesure chaque organisme pourra contribuer aux résultats.

5. Quels types de changements dans les initiatives, les programmes et les politiques peuvent être apportés grâce à la stratégie *En avant, les années!*?

   - Cette stratégie comprend un certain nombre de mesures à court terme qui seront entreprises au cours des prochaines années en fonction des besoins déterminés. Les initiatives à court terme qui ont déjà été annoncées ciblent deux des nombreux points qui seront mis à l'étude : les mauvais traitements infligés aux personnes âgées et la discrimination en fonction de l'âge (voir le document décrivant les initiatives à court terme ci-joint). Par exemple :

     1. deux nouveaux documents traitant des mauvais traitements infligés aux personnes âgées ont été conçus à l'intention des aînés et des professionnels des soins aux aînés;
     2. la GRC, la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances et les Guides du Canada ont conçu un nouvel insigne pour sensibiliser les guides aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées, aux fraudes et aux escroqueries, de même qu'à la toxicomanie.
     3. une vidéocassette en anglais faisant la promotion d'une meilleure compréhension entre les générations intitulée *Seniors Are Cool!*, à l'intention des élèves de la 5^{e} à la 8^{e} année a été lancée, en même temps qu'un guide qui peut être utilisé aussi bien en dehors de l'école que dans les programmes de langues, d'éducation physique ou de la santé, et de sciences humaines.

   - Les forums sur la politique deviendront une composante de planification à plus long terme permettant de déterminer les secteurs prioritaires d'intervention. L'objectif de la stratégie *En avant, les années!* est d'élaborer un cadre de travail coordonné et complet de législation, de politiques et de

programmes gouvernementaux, pour faire en sorte que le Manitoba soit prêt à répondre aux besoins de sa population vieillissante.

6. Que sont les forums sur la politique et qui les composera?

   - Des forums seront organisés sur une variété de sujets touchant les personnes âgées. Ils seront composés de représentants des différents niveaux de gouvernement, d'organismes de représentation des personnes âgées et du Conseil manitobain du vieillissement, de certains aînés, et de membres du monde de l'enseignement ou du milieu de la recherche.

   - La participation à ces forums des représentants du gouvernement et d'organismes de représentation des personnes âgées a pour but d'assurer que la stratégie *En avant, les années!* sera conçue et déployée en collaboration, et en favorisant une optique multisectorielle, lors du traitement des nombreuses questions d'importance relatives aux aînés.

   - La cooptation de personnel provenant des ministères responsables pour une durée limitée fera bénéficier les participants aux forums de la compétence et de l'autorité de personnes touchées de près par les sujets traités. Ces personnes pourraient agir à titre de coprésidentes du forum, une fonction qu'elles pourraient partager avec le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé et travailler sous l'autorité et avec le soutien administratif du Secrétariat.

   - Le tenue des forums sur la politique créera un lien direct entre le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé et les divers ministères et organismes participants, et contribuera à établir une relation à long terme qui se poursuivra même une fois les forums terminés. La tenue de forums facilitera une meilleure collaboration et le maintien de la communication dans le traitement des questions relatives aux personnes âgées du Manitoba dans les années qui suivront.

7. La Province a-t-elle entrepris des initiatives de ce genre à l'intention des personnes âgées récemment?

   - *En avant, les années!* est la seule stratégie provinciale entreprise récemment qui soit conçue expressément pour les besoins et les intérêts des personnes âgées.

8. Combien de temps la stratégie *En avant, les années!* restera-t-elle en place?

   - Il est important d'établir des relations et de travailler en collaboration avec toutes les parties intéressées pour s'assurer que les programmes et les politiques conçus pour les aînés répondent à leurs besoins à court et à long terme.

   - Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé continuera de travailler au sein des différents ministères et de la collectivité pour répondre aux besoins actuels, en émergence et futurs de la population vieillissante du Manitoba.

9. Pour communiquer avec le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé :

   - Composez le : 945-6565 ou 1 800 665-6565
   - Visitez le site Web : www.gov.mb.ca/sd

INITIATIVES À COURT TERME (novembre 2004)

- Deux nouveaux prospectus, une feuille d'information et une affiche ont été conçus pour mieux faire connaître aux aînés la ligne téléphonique pour les personnes âgées victimes de mauvais traitements, et pour les renseigner sur la prévention des mauvais traitements infligés aux personnes âgées en général. Le dépliant destiné aux professionnels a été conçu pour mieux sensibiliser ces personnes aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées, au rôle de conseiller ou conseillère en matière de mauvais traitements envers les personnes âgées et à la Stratégie provinciale de lutte contre la violence envers les personnes âgées.

- Un nouvel insigne des Guides du Canada a été créé afin de sensibiliser les guides aux mauvais traitements infligés aux aînés, aux fraudes et aux escroqueries, de même qu'à la toxicomanie. Cet insigne a été conçu en collaboration avec la GRC, la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances et les Guides du Canada.

- Une vidéocassette intitulée *Seniors Are Cool* faisant la promotion d'une meilleure compréhension entre les générations a été conçue à l'intention des élèves de niveau intermédiaire, dans le but de réfuter les idées fausses au sujet du vieillissement et des personnes âgées. Cette vidéocassette dynamique aborde les questions de l'âge, de la culture, des rapports entre les sexes, de l'apprentissage continu et des concepts de la vie active. Un guide pratique illustre comment cette vidéocassette peut être utilisée aussi bien en dehors de l'école que dans les programmes d'éducation physique ou de la santé, de langues et de sciences humaines.

- Un programme appelé SécurAide a été conçu en collaboration avec le ministère de la Justice et le Service de police de la ville de Winnipeg, afin d'aider les personnes âgées à faible revenu à rendre leur domicile plus sûr. Au cours de la phase I du programme, des dispositifs de sécurité de base ont été distribués gratuitement et on a procédé à des vérifications de sécurité dans les demeures des personnes âgées à faible revenu résidant dans les districts de police 1 et 3 de Winnipeg. À ce chapitre, la priorité est accordée aux personnes âgées à faible revenu ayant déjà été victimes d'une effraction ou d'une invasion de domicile, où que ce soit à Winnipeg.

- Pour assurer la participation des quatre principaux regroupements de personnes âgées du Manitoba à l'élaboration de la stratégie *En avant, les années*!, la somme de 80 000 $ a été accordée à Age and Opportunity, à la Manitoba Society for Seniors, à Action-retraite Manitoba et à La Fédération des aînés franco-manitobains en 2003.

- La phase II de SécurAide, annoncée le 26 novembre 2004, comprend l'élargissement de l'accès au programme à Portage-la-Prairie et Brandon. Elle comprend une composante de prévention à l'automne offrant aux aînés des outils de sécurité à domicile plus complets, y compris une liste de vérification remise par une personne d'expérience dans le métier, une fiche de conseils, des dispositifs de sécurité et une trousse de ressources.

- Un financement unique de 80 000 $ a été fourni en 2004 aux quatre regroupements mentionnés ci-dessus et à la Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres. Ces cinq organismes sont directement concernées par la stratégie *En avant, les années*! et par la tâche d'aider la Province à répondre aux besoins actuels et futurs des aînés manitobains.